

## CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 28 MAI 2021 A 18H

**Date de convocation du Conseil Municipal : mardi 25 mai 2021**

**Présents :** Mme Véronique RUMEAU, M. Guy FREBY, M. Patrick VOISIN, Mme Cécile GAJAN, Mme Isabelle PORRO, M. Sébastien LOUBES, M. Daniel VENOUX, Mme Marie-France SEGARD, Mme Audrey SURRE, M. Anselme BONNEL, Mme Romane COMBES.

**Absent :** M. Adrien MARROU.

**Procurations :** Mme Estelle DELPON à M. Guy FREBY.

**Secrétaire de séance :** Mme Audrey SURRE

### Ordre du jour :

- 1 – Convention Service Santé et Sécurité au travail
- 2 – Convention fourrière automobile
- 3 – Travaux à l'école de Saint-Pierre-de-Dessus
- 4 – Travaux en cours
- 5 – Communauté d'agglomération :  
Agglo 2026 un projet pour notre territoire et ses trois documents-socles
  - Pacte de gouvernance
  - Pacte financier et fiscal
  - Pacte de mutualisation.
- 6 – Le point sur le PLUI
- 7 – Elections Départementales et Régionales des 20 et 27 juin 21
- 8 – Délégué commission de contrôle des listes électorales
- 9 - Questions diverses

### 1 – Convention Service Santé et Sécurité au travail :

Madame le Maire propose de renouveler la convention Service Santé et Sécurité au Travail obligatoire pour une durée de 3 ans à compter du 01 juillet 2021 avec le Centre de Gestion. Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

### 2 – Convention fourrière automobile :

Madame le Maire propose une convention « fourrière automobile », en effet, elle précise que plusieurs propriétaires de véhicules ont été rappelés à l'ordre, mais ses observations sont restées lettre morte.

Elle propose au conseil municipal de mettre en place une convention afin de permettre l'enlèvement des véhicules.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents et représentés et l'autorise à signer cette convention.

### **3 – Travaux à l'école de Saint-Pierre-de-Dessus :**

Sébastien Loubes informe que le bâtiment est hors d'eau.

A compter du 7 juin 2021, l'entreprise SBM commencera à poser les panneaux photovoltaïques.

Il détaille ensuite la deuxième tranche des travaux qui correspond à la réhabilitation complète du bâtiment avec pour objectif l'ouverture de l'école à la rentrée 2023.

Madame le Maire rajoute que le SDE 09 a chiffré la partie énergétique à 105 000 €.

Le coût estimatif total de l'opération serait de 260 000 € HT.

### **4 – Travaux en cours :**

Après plusieurs rencontres avec les riverains et le SMDEA, le projet de « La Gouttelette » a pu aboutir et les travaux sont terminés.

Les travaux de Jean de Gaillard devraient être finis la seconde semaine de juin.

L'entreprise Sanchez commencera l'assainissement au Pech et au Majoula, et après les vacances, la Hiero pour laisser tranquille les riverains pendant les congés d'été.

L'entreprise RESCANIERES réalisera le pluvial, Chemin de Bougat , Fouchard et place de la Hiero.

L'enfouissement des réseaux électrique et de communication par le SDE 09 se fera sur Jean de Gaillard et St Pierre de dessus.

La commune attend la pose du transformateur sur la place de la mairie pour que l'entreprise Réseau intervienne sur la station d'épuration de St Pierre en contre bas de la route de Foix en face de l'épicerie.

Madame le Maire et Monsieur Guy Freby présentent les plans de la traversée du village du cabinet Projétude (M. Moralès) chargé de cette étude.

Ils expliquent le fonctionnement des feux tricolores qui seront installés pour réguler la circulation et améliorer la sécurité des véhicules et des riverains.

A l'ancien Proxi, il est prévu l'installation d'un Kinésithérapeute.

### **5 – Communauté d'agglomération : Projet de territoire.**

Avis pour le projet d'Agglomération Foix Varilhes 2026 :

Vote : Pour : 11

Abstention : 1

- Pacte de gouvernance :

Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

- Pacte financier et fiscal :

Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

- Pacte de mutualisation.

Le conseil a jusqu'au 31 décembre 2021 pour statuer, ainsi, le conseil municipal se réserve de constater les effets sur le terrain de cette mutualisation.

## **6 – Le point sur le PLUI :**

Madame le Maire fait état des diverses réunions sur le sujet en présence de Guy Freby.

A ce stade, Madame le Maire propose de conserver la compétence urbanisme sur notre commune, même si le PLUI risque de s'imposer à nous.

Elle propose de ne pas reprendre de délibération.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents et représentés.

## **7 – Elections Départementales et Régionales des 20 et 27 juin 21**

Madame le Maire précise qu'en raison des élections Départementales et Régionales les 20 et 27 juin 2021, deux bureaux de vote seront installés dans la salle du conseil municipal.

Ces bureaux seront tenus par quatre personnes en dehors de la présence permanente de la Présidente ou des Vice-présidents et ouverts de 8 h à 18 h.

## **8 – Délégué commission de contrôle des listes électorales :**

En raison du décès de Madame Odile Chauffour, il est demandé une nouvelle candidature.

Mme Combes Romane se présente et est élue à l'unanimité des membres présents et représentés déléguée suppléante à la commission des listes électorales.

## **9 - Questions diverses :**

Monsieur Guy Fréby propose que le village se porte candidat au concours des « Villages fleuris » organisé par le Conseil Départemental.

Ce qui permettrait au conseil municipal et plus particulièrement à la commission environnement d'envisager de nouvelles propositions de fleurissement.

La secrétaire

Audrey SURRE



- 4 JUIN 2021

Le Maire

Véronique RUMEAU

